



65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 615 SUR L'UTILISATION DES PESTICIDES ET DES ENGRAIS

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 4 juin 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le *Règlement numéro 615 sur l'utilisation des pesticides et des engrais*.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 4^e jour du mois de juin 2026.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier